

## **IRA de LILLE**

### **Rapport du président du jury**

#### **Concours 2013**

Le registre des inscriptions ayant été ouvert en novembre 2013, le concours 2013/2014, dont les épreuves écrites et orales ont eu lieu en 2014, est appelé session 2013. Il portait sur le recrutement de 125 attachés généralistes soit une baisse de cinq postes par rapport à l'an dernier, baisse qui a concerné le concours externe, moins 3 postes, et le concours interne, moins deux postes. Par concours la répartition a donc été la suivante : 67 attachés pour le concours externe, 50 pour le concours interne et 8 au titre de la troisième voie.

Au plan national, plus de 6300 candidats se présentent au concours organisé par les 5 IRA. L'IRA de Lille reste le deuxième IRA le plus attractif avec 1343 candidats inscrits.

#### **1 Fonctionnement du jury**

Concernant le jury du concours 2013, aucun problème particulier n'est à souligné. La quasi-totalité de ses membres ont participé aux différentes réunions. Il faut, cependant, souligner que, compte tenu de leurs différentes contraintes professionnelles, il est parfois difficile de trouver des personnes disponibles pour les épreuves orales, qui les mobilisent sur une semaine de manière intensive et de ce fait de respecter toutes les règles de composition des jurys.

Mais, que ce soit pour la correction des épreuves écrites ou les épreuves orales, la composition du jury répondait, cette année encore, aux exigences de parité et représentait les différentes administrations dans lesquelles les attachés pourront exercer à l'issue de leur scolarité. Le nombre de nouveaux membres était en revanche plus important que les années précédentes. Tous les membres avaient bénéficié, cette année ou précédemment, de la formation offerte par la DGAFP, visant à assurer leur professionnalisation. Cette formation a été unanimement appréciée. Ils ont pu également disposer des dossiers suffisamment en amont pour préparer les questionnements des épreuves orales.

Les oraux se sont déroulés sans difficulté en raison du professionnalisme des équipes de l'IRA de Lille qu'il convient de remercier. Les candidats ont été bien accueillis et ils ont pu ainsi être dans les meilleures conditions pour se présenter aux épreuves orales. Les jurys ont fonctionné de manière satisfaisante et en

harmonie. Ils ont respecté les nouvelles modalités d'interrogation à l'oral qui visent à détecter les compétences acquises par les candidats sur l'ensemble de leur parcours et dans l'esprit d'un entretien de recrutement. La qualité de la formation reçue et les échanges entre les membres ont permis de respecter les rôles de chacun. Il faut noter que les jurys n'ont pas hésité à différencier leur notation en utilisant toute la gamme des notes et à mettre des notes basses pour des candidats qui manifestement ne possédaient pas les compétences minimales requises d'un attaché. La présence tournante de la présidente a également permis de veiller à l'homogénéité des questionnements et des critères d'évaluation des jurys.

Contrairement à l'an dernier, peu d'auditeurs externes sont venus assister aux oraux. Le jury a été attentif à ce que ces auditeurs n'assistent pas aux entretiens conduits par les jurys qui devaient les auditionner et que les candidats valident cette présence pour éviter qu'elle ne les déstabilise. Même si certains candidats peuvent avoir un bénéfice de se préparer à cette épreuve par cette participation anticipée, ceci peut aussi avoir un effet négatif et ne peut pas se substituer à une préparation préalable. Il ne faut pas négliger que chaque entretien est individuel et adapté au parcours des candidats.

Comme l'an dernier, le nombre de candidats admis à l'épreuve orale avait été réduit. Il avait été précédemment constaté que l'oral ne permet que très rarement de rattraper les plus faibles moyennes aux épreuves écrites. Ceci s'est confirmé encore une fois.

## **1 Les résultats par concours**

L'ensemble des postes offerts a été pourvu de la manière suivante :

	externe	interne	3 <sup>ème</sup> concours
Postes offerts	67	50	8
Nombre d'inscrits	1343	1000	152
% présents	42,8%	67,3%	57,9%
Nombre d'admissibles	149	125	22
Barre d'admissibilité	10,4	11,3	12,25
Nombre d'admis liste principale	67	50	8
Barre d'admission	11,45	12,67	14,75
Nombre d'admis liste complémentaire	20	11	3

Observations générales :

- le faible taux de présents au concours externe par rapport aux nombres d'inscrits continue à poser question. Ce phénomène qui est général sur l'ensemble des IRA a été plus marqué cette année à l'IRA de Lille, avec des taux de présents en baisse (-3,4%) comme pour celui de Lyon.

Comme tenu des frais d'organisation des concours, il conviendrait que les candidats réfléchissent mieux avant de s'inscrire à ce concours.

- S'il existe des défections au niveau des écrits, il y en a peu au moment des oraux et la quasi-totalité des candidats convoqués se s'est présentée ;
- La barre d'admissibilité pour le concours externe se situe autour de 10 pour 3 IRA, elle est en revanche supérieure à 11 à Metz et inférieure à 10 à Bastia. Pour le concours interne comme pour le 3<sup>ème</sup> concours, c'est l'IRA de Lille qui a été le plus sélectif avec une barre d'admissibilité qui s'établit respectivement à 11,3 et 12,25.
- Globalement, en comparaison avec les autres IRA, l'IRA de Lille a le taux de sélectivité le plus faible pour le concours externe (8,6), mais le plus fort sur le concours interne (13,5). Pour le troisième concours, avec un taux de sélectivité de 11, l'IRA de Lille a un taux inférieur à la moyenne des IRA. Ces taux sont conformes à ce qui avait été constaté les années précédentes.
- Contrairement aux autres années, le taux de féminisation a baissé entre les écrits, l'admissibilité et l'admission pour le concours externe. Alors que les femmes représentaient 52% des admissibles, elles ne représentent que 46 % des admis cette année contre 59% l'an dernier. Une moindre différence se retrouve au concours interne : 69% des admissibles et 68% des admis. En revanche, c'est le contraire pour le 3<sup>ème</sup> concours ; le taux de féminisation est passé de 59% pour l'admissibilité à 63% après l'admission.
- Le volume de la liste complémentaire a été calibré avec un volume légèrement inférieur au nombre de candidats retenus les années précédentes (34 au lieu de 42) pour essayer de correspondre à ce qui est habituellement enregistré comme défections.

## 2 Le concours externe

Sur la liste principale, les notes se sont échelonnées de 15,19 à 11,46 pour le dernier classé. Le dernier de la liste complémentaire bénéficie d'une moyenne de 10,92.

Moyenne des notes par épreuve après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
composition	1,5	17,5	9,50
QRC	0,435	16,43	8,43
Entretien avec le jury	2,99	18,51	10,75
Langue	2,77	20	11,39

Les notes se situent dans des fourchettes identiques aux années précédentes. La grande majorité des candidats dispose d'un bon bagage universitaire, le plus souvent de niveau Master complété par une année de préparation en IPAG. Beaucoup ont également bénéficié d'une formation dans un IEP. Le jury

s'attend donc à un niveau de réflexion, d'analyse et de connaissances générales qui est loin d'être démontré dans la majorité des copies. Les candidats oublient souvent les termes de l'arrêté fixant le contenu de l'épreuve : « une composition...visant à évaluer leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel ».

S'agissant tout d'abord de l'épreuve de composition sur un sujet d'ordre général, et malgré le choix d'un sujet d'actualité, la majorité des candidats n'a pas su sortir des clichés et des idées toutes faites, sans analyse, ni structure dans la présentation. Certaines copies étaient également peu lisibles, et comportaient un nombre important de fautes d'orthographe. Si depuis deux ans les grands thèmes de cette composition sont publiés, ceci ne semble pas avoir modifié fondamentalement la qualité des copies. Or, cette publication, en restreignant le champ des révisions, devrait faciliter la réflexion préalable des candidats.

Comme les années précédentes, ce sont les questions à réponses courtes (QRC) qui se sont avérées discriminantes et qui ont fait perdre des points à des candidats dont la dissertation était intéressante. Les QRC demandent essentiellement de mobiliser rapidement des connaissances, le candidat doit donc s'y préparer à partir du programme de cette épreuve, mais aussi en faisant preuve de curiosité sur les grands thèmes d'actualité. Il est aussi conseiller de répondre, même de façon succincte, à l'ensemble des questions.

Pour les épreuves orales, les membres du jury ont apprécié la diminution du temps de présentation de son parcours par le candidat. Généralement les candidats ont bien respecté les 5 minutes et cela leur a permis de mieux structurer leur présentation. Les candidats pourraient, cependant, mettre davantage l'accent sur les compétences acquises de par leurs différentes expériences universitaires ou professionnelles. Les membres du jury ayant déjà pris connaissance du dossier du candidat et de son parcours, l'exposé oral doit ajouter une touche personnelle et surtout éviter la récitation chronologique du parcours. Les jurys ont souvent constaté le peu de naturel de certaines de ces présentations pouvant donner l'impression d'un manque de conviction dans les propos.

Bien que généralement jeunes, la majorité des candidats a pu mettre en avant des expériences de stages ou des expériences professionnelles conduites pendant leurs études et souvent intégrées à leurs cursus de Master. Comme l'an dernier, certains candidats ont survalorisé les fonctions occupées et les missions conduites ce qui a abouti à une présentation parfois factice qui n'a pas résisté au questionnement du jury. Il est donc conseillé une grande honnêteté dans la présentation des fonctions, les candidats pris en défaut peuvent être pénalisés du fait du manque de loyauté que cela peut sous-entendre. Il est aussi important que les candidats sachent analyser avant de les présenter les enseignements qu'ils

ont pu tirer de ces expériences et notamment les compétences acquises qui pourront être mobilisables pour une fonction d'encadrement. Il n'est pas demandé d'avoir une expérience en tant que cadre, mais surtout d'y avoir réfléchi.

L'interrogation des candidats en matière de connaissances a été généralement faite sur des thèmes en lien direct avec leur présentation et leur parcours. Comme les années précédentes, il faut souligner le manque de connaissances, de curiosité ou de capacité d'analyse de certains candidats. Cette séquence ne s'apparente pas à un test de culture générale, mais doit permettre de s'assurer qu'ils ont su exploiter au mieux l'ensemble de leurs expériences. Quand, à quelque titre que ce soit, ils ont exercé dans différents services administratifs, le jury a regretté que ces candidats qui se destinent à la fonction publique, ne se soient pas intéressés de manière générale à leur environnement et n'en aient pas profité pour acquérir des connaissances élémentaires sur le fonctionnement de leur administration d'accueil. De même, pour les candidats sortant de l'université, il est dommage qu'ils ne connaissent pas un minimum son fonctionnement et ses évolutions récentes.

Les candidats ont été systématiquement interrogés sur leurs motivations pour l'accès à la fonction publique et sur le projet professionnel sous-tendu par leur candidature. Ceci conduit à beaucoup de propos convenus rarement étayés. Le jury a apprécié les candidats qui ont pris la peine de se renseigner sur les différentes fonctions exercées par les attachées et qui ont conforté leur projet par des rencontres individuelles. Contrairement aux années antérieures, les candidats ont bien pris conscience du nombre de postes offerts à l'éducation nationale et en EPLE. Mais, s'ils évoquent la possibilité voire l'intérêt d'y être affectés, ils n'ont pas tous une vision très précise de ce que recouvre le métier de gestionnaire en EPLE. Ils ont aussi beaucoup de mal à envisager l'éducation nationale comme offrant des postes dans des domaines très divers, au niveau central comme déconcentré. Peu de candidats envisagent une affectation en université, sans qu'il soit possible d'expliquer ce phénomène si ce n'est par la méconnaissance du fonctionnement des universités signalé ci-dessus

Comme les années précédentes, les candidats ont été mis en situation par des « cas pratiques ». S'il est clair que certains se sont préparés à cet exercice, peu apparaissent avoir réfléchi sur ce qu'implique le positionnement comme cadre dans le management des équipes. Ceci est certainement lié au nombre important de candidats qui souhaitent un poste qui ne comporterait pas d'encadrement.

Le jury a également pu constater le nombre croissant de candidats ayant eu une partie de leur cursus à l'étranger, généralement dans le cadre des échanges européens. Outre une certaine maturité, ces candidats ont présenté un niveau de langue très supérieur aux autres années. Mais, les jurys de langue considèrent que le niveau des candidats est stable. La limitation des points relatifs à cette

épreuve pris dans le total de l'admission n'a pas modifié les pratiques des jurys en matière de notation.

### **3 Le concours interne**

Sur la liste principale les notes se sont échelonnées de 17,44 à 12,67 pour le dernier classé. Le dernier de la liste complémentaire bénéficie d'une moyenne de 10,95

Moyenne des notes par épreuve et après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
Note administrative	1,44	17,59	9,52
Note :	0	18	9,00
question	0	18,5	9,25
Entretien avec le jury	2,73	18,16	10,45
langue	3,54	20	11,77

Le niveau des copies et des entretiens a été généralement plus élevé cette année. Il est toujours difficile pour les candidats de répondre à la partie de l'épreuve consistant à « dégager des solutions »<sup>1</sup>. Beaucoup de candidats ne savent pas trouver dans les documents joints des pistes qui leur permettraient d'élargir le sujet et de faire la preuve qu'ils ont compris les enjeux et la problématique posée par le sujet.

En outre, les candidats au concours interne continuent à négliger l'épreuve supplémentaire de la « question » qui complète la note administrative. Si la décision de créer cette épreuve résultait du constat d'un manque de connaissances administratives des candidats, le niveau des notes obtenues cette année le confirme également. En fait, le jury attend pour cette question une réponse courte qui montre l'intérêt des candidats pour leur environnement administratif et une capacité de réflexion personnelle. Il ne s'agissait pas de connaître l'ensemble du domaine, mais d'en avoir une connaissance minimale. L'expérience montre que l'absence totale de réponse à ces questions ne laisse que très peu de chance au candidat de passer le cap de l'admissibilité.

Si les candidats commencent à bien percevoir les principes de l'entretien sous la forme « RAEP », certains continuent cependant à confondre reconnaissance des acquis de l'expérience et reconnaissance du mérite. L'admission à l'IRA n'est pas la consécration d'un parcours même si certains candidats l'envisagent ainsi sans se préoccuper de savoir ce qu'est la formation à l'IRA, ni même ce qu'on attend d'un attaché.

<sup>1</sup> Article 5 de l'arrêté du 27 juillet 2012

Les membres des jurys ont souligné que les dossiers fournis restaient dans la majorité décevants : soit bâclés, soit peu conformes à la réalité des fonctions exercées. Dans ces cas là, les questions font rapidement apparaître la survalorisation de la description des missions exercées et le manque de réflexion des candidats sur leur parcours.

La présentation par les candidats de leurs expériences professionnelles, limitée à 5 minutes, a été mieux construite par les candidats. Mais elle reste encore trop chronologique avec des difficultés à faire apparaître les compétences acquises dans les fonctions exercées. Beaucoup de présentations apprises par cœur manquent de relief et de dynamisme.

Comme les années précédentes, le point le plus marquant lors des entretiens est celui du déficit de connaissances administratives même dans l'environnement professionnel immédiat du candidat. Ceci témoigne d'un manque de curiosité qui est peu compatible avec les missions d'un attaché généraliste.

L'épreuve de langues qui est facultative montre un niveau de langues très hétérogène. Il se déroule entièrement dans la langue choisie et nécessite une bonne maîtrise de l'oral. Un certain nombre de candidats a mal mesuré cette difficulté et a manifestement souffert pendant l'épreuve.

### **3 Troisième concours**

Les profils des personnes qui présentent ce concours sont très hétérogènes et dans la majorité, les candidats présentent des parcours très intéressants. Le niveau du concours a été particulièrement élevé cette année et le jury a regretté de ne pouvoir prendre davantage de candidats qui auraient pu apporter une vision intéressante sur certains postes d'attachés. En raison de leur cursus, certains candidats auraient pu aussi se présenter au concours interne, où le nombre de postes est plus élevé.

Sur la liste principale les notes se sont échelonnées de 16,57 à 14,75 (soit plus d'un point de plus par rapport à l'an dernier) Le dernier de la liste complémentaire bénéficie d'une moyenne de 14,37 (soit plus de 3 points par rapport à 2012).

Moyenne des notes par épreuve et après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
Note de synthèse	3,75	15,5	9,63
Note	5	16	10,50
Question	0	18	9,00
Entretien avec le jury	6	18	12,00
langue	5	20	12,50

Comme dans les autres voies, les réponses aux questions ont le plus souvent été décevantes ce qui témoigne d'un travail de préparation et d'information parfois insuffisant.

Sur la phase de présentation et de questionnement lors de l'entretien avec le jury, les observations faites ci-dessus sont valables pour le 3<sup>ème</sup> concours. La question à laquelle les candidats ont le plus de mal à répondre est celle de leur motivation. Les jurys perçoivent que certains propos convenus cachent d'autres motivations et notamment celle de la sécurité de l'emploi. Mais les candidats ont du mal à l'exprimer ainsi. Cette motivation ne serait pas rédhibitoire si les candidats s'étaient mieux renseigné sur les missions confiées aux attachés et le type de poste sur lesquels ils pourraient être affecté.

### **Conclusion**

Les membres du jury considèrent que les recrutements opérés devraient permettre la constitution d'une nouvelle promotion de qualité et qui devrait être assez homogène. Les candidats devront quand même mettre à profit cette année de scolarité pour renforcer leurs connaissances administratives dans de nombreux domaines.

Les élèves de la classe préparatoire intégrée ont obtenu des résultats convenables : 8 inscrits sur liste principale et 3 sur liste complémentaire, soit 11 sur 27 bénéficiaires.

Il convient enfin de souligner la qualité de l'organisation de ces épreuves et de l'accueil à l'IRA de Lille. Cette organisation permet aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions et aux membres des jurys de travailler dans la sérénité.

Frédérique Cazajous

Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche